

**ÉTABLISSEMENT****Ville de Koungou (976)**

Place de la Mairie

97690 Koungou

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA  
CONCURRENCE****SERVICES****Section 1 : Identification de l'acheteur****Nom complet de l'acheteur :** Ville de Koungou (976)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 20000881100016

**Code postal / Ville :** 97690 Koungou**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Anisse MARIDACHAHOU - Mail : [anisse.maridachahou@koungou.fr](mailto:anisse.maridachahou@koungou.fr)**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Inscription au tableau de l'ordre des architectes pour les architectes français ou document équivalent pour les architectes non établis en France.

Capacité économique et financière : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2).

Capacités techniques et professionnelles : Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

**Technique d'achat :** Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** **Mardi 07 février 2023 - 12:00****Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Critères d'attribution :** Les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants :

- Prix : 40 %

- Valeur technique : 60 %

\* Sous-critère A : Organisation, compétences et expériences de l'équipe proposée pour l'exécution des prestations: 50 %

\* Sous-critère B : Méthodologie mise en oeuvre pour chaque étape de la mission et moyens technique mis en oeuvre pour l'exécution du marché : 50 %

**Section 4 : Identification du marché**

**Intitulé du marché :** MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE pour la réhabilitation des établissements scolaires de la commune de Koungou

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE pour la réhabilitation des établissements scolaires de la commune de Koungou

**Lieu principal d'exécution :** KOUNGOU

**Durée du marché (en mois) :** 24

**La consultation comporte des tranches :** Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## **Section 5 : Informations sur les lots**

### **LOT :**

**Lot 1: Maitrise d'œuvre pour la réhabilitation des établissements scolaires de LONGONI BASSIN Maternelle 9 salles traditionnelles et LONGONI BASSIN Elémentaire 19 salles**

**Classification CPV :** 71250000

**Lieu d'exécution du lot :** koungou

### **LOT :**

**LOT 2 Maitrise d'œuvre pour la réhabilitation des établissements scolaires de KOROPA 3 MATERNELLE 6 salles traditionnelles et 4 modulaires.  
Et KOUNGOU PLATEAU Elémentaire 16 salles traditionnelles.**

**Classification CPV :** 71250000

**Lieu d'exécution du lot :** koungou

## **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire :** Oui

Détails sur la visite : Les candidats ont l'obligation de visiter les sites concernés par le présent marché. La visite s'effectuera sur rendez-vous. Prise de rendez-vous : La prise de rendez-vous se fera par envoi de mail à l'adresse suivante : anisse.maridachahou@koungou.fr

**Autres informations complémentaires :**

Il s'agit d'une consultation passée en procédure adaptée en application des dispositions de l'article 1° de l'article R. 2123-1 du code de la commande publique.

Négociation

L'acheteur prévoit de négocier avec les candidats. La négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre.

Les offres inappropriées au sens de l'article L. 2152-4 du Code de la commande publique seront éliminées. En revanche, les offres irrégulières ou inacceptables au sens de de l'article L. 2152-2 et L. 2152-3 du Code de la commande publique seront admises à la négociation, à condition de ne pas être anormalement basses.

L'acheteur se réserve toutefois le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociation.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots. Néanmoins, pour garantir une meilleure exécution des prestations, il ne pourra être attribué qu'un maximum de 1 lot à un même candidat dans les conditions prévues à l'article « critère de jugement des offres » du règlement de la consultation à conditions d'avoir le nombre de candidat suffisant. A défaut, le candidat unique se verra attribuer les 2 lots.

Pour la tranche ferme :

Missions de base :

AVP Avant-projet

PRO-DCE Etudes de projet

ACT Assistance pour la passation du contrat de travaux

EXE Conformité et visa d'exécution au projet

DET Direction de l'exécution des travaux

AOR Assistance aux Opérations de Réception

Mission complémentaire

DIAG: Diagnostic des écoles

Pour la Tranche optionnelle :

OPC: Ordonnancement Pilotage et Coordination

Le marché débute à compter de sa notification et s'achèvera au terme du délai de garantie de parfait achèvement soit 12 mois à compter de la réception des travaux.

La durée prévisionnelle du marché est de 24 mois

Les délais d'exécution des prestations sont fixés au cahier des charges valant acte d'engagement

Situation juridique :

Les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel) :

- Une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché et le numéro du lot, le cas échéant.

Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, ainsi que la désignation du mandataire.

- Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Mayotte

Tél : 02 69 61 18 56

Télécopie : 02 69 61 18 62

Courriel : greffe.ta-mayotte@juradm.fr

Adresse internet (U.R.L) : <http://mayotte.tribunal-administratif.fr/>

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

**Date d'envoi du présent avis**

16 janvier 2023